

Sect.	N°	Lieu dit	Contenance		Nat.
			Ha	A Ca	
A	591	Larribeau	1	02	40
A	610	d°		12	40
A	611	d°		11	55
A	629	Chemin		28	95
A	630	d°		9	20
A	634	d°		18	00
A	635	d°		84	80
A	636	d°	1	05	00
A	637	d°		90	40
A	931	d°		34	70
A	624	Larribeau		93	80
A	625	d°		53	40
A	627	d°		62	10
A	628	d°		7	45
A	631	d°		90	00
A	869	d°		37	00
A	1110	d		24	01
A	1111	d			15
A	1112	d°		40	60
A	1113	d°		5	83
A	964	d°		18	10
A	968	d°			15
A	966	d°			90
A	962	d°		29	95
Soit, une contenance totale			9	60	84

ASSAINISSEMENT : Iedit bien n'est pas relié au "tout à l'égout". Il existe deux fosses septiques contrôlées et vidangées en 2003.

BORNAGE :

Le vendeur déclare qu'à sa connaissance le bornage n'a pas été effectué.

Ce bien est muté avec tous les "meubles meublant" figurant sur un inventaire établi contradictoirement entre les parties à l'acte et demeuré ci-annexé en annexe n° 1.